

**Réponse du Conseil administratif du 11 décembre 2024 à la motion du 6 septembre 2023 de M<sup>mes</sup> et MM. Amar Madani, Daniel Sormanni, Yasmine Menétrey, Danièle Magnin, Christian Steiner, Daniel Dany Pastore, Gabriela Sonderegger et Jean-François Albanesi: «Des bouquinistes sur la place Saint-Antoine».**

*TEXTE DE LA MOTION*

*Exposé des motifs*

Permettez-nous d'attirer votre attention sur un projet qui pourrait grandement contribuer à l'enrichissement culturel, social et touristique de la ville de Genève ainsi que du canton. Il s'agit de l'installation de bouquinistes sur la place Saint-Antoine, au-dessus du parking éponyme.

Les bouquinistes ont une longue tradition historique dans de nombreuses villes à travers le monde. Ainsi, ils apportent une vie vibrante et une présence culturelle unique aux espaces publics. Ils sont souvent une attraction touristique très prisée. Ils offrent aux passants l'opportunité de découvrir des trésors littéraires, des livres d'occasion et des ouvrages rares qui ne sont souvent pas disponibles dans les librairies traditionnelles.

En leur donnant l'occasion de s'installer sur la place précitée, nous pouvons créer un point de rencontre culturel idéal où résidents et touristes pourraient découvrir des livres de qualité dans un cadre charmant, unique et historique. Les bouquinistes apporteraient une atmosphère spéciale à la Vieille-Ville de Genève, renforçant ainsi son caractère pittoresque et son attrait culturel.

En plus de l'aspect esthétique, l'installation de bouquinistes sur la place Saint-Antoine pourrait apporter des nombreux avantages et bienfaits à nos citoyens. Tout d'abord, cela favoriserait la promotion de la lecture et cultiverait l'amour des livres. En effet, en facilitant l'accès à une sélection riche et variée de livres, l'on conduirait les habitants de Genève ainsi que les visiteurs de notre cité à la découverte de nouvelles œuvres littéraires et à l'approfondissement de leur culture. Certainement, cela va contribuer également à encourager l'apprentissage de la lecture, en particulier chez les plus jeunes, qui vivent sous l'emprise des smartphones.

*In fine*, ce nouvel emplacement de bouquinistes contribuera inévitablement à la vie économique locale. Il attirera des visiteurs avides de ces lieux mythiques en voie de disparition, qui sont susceptibles de consommer dans les commerces environnants. Ainsi, en encourageant l'activité économique de la ville de Genève, l'installation de bouquinistes va conséquemment faire bénéficier aussi bien les acteurs culturels que les entrepreneurs locaux.

En somme, tout en créant un espace d'échange favorable à la cohésion sociale, ce projet rehaussera manifestement le niveau culturel, dynamisera l'économie et renforcera le lien social au sein de notre ville et ce, à l'heure de l'émiettement des relations humaines sous l'effet de l'intelligence artificielle.

Considérant:

- les bienfaits de la lecture sur la santé, notamment;
- l'amélioration de l'intelligence émotionnelle;
- la réduction du stress;
- le gain de bien-être;
- le développement des connaissances et de la mémoire;
- l'amélioration de la rédaction et l'enrichissement du vocabulaire.
- la place du livre comme un objet culturel de valeur ancré et inchangé depuis plus de cinq cents ans;
- la crainte d'une disparition programmée de cet objet sous sa forme actuelle;
- que les bouquinistes, dans une librairie à ciel ouvert, participent au charme d'une ville avec ses animations et son trésor littéraire et historique;
- les apports culturels, littéraires, sociaux et touristiques à Genève;
- l'attrait culturel et le caractère pittoresque de la Vieille-Ville;
- l'emplacement idéal de la place Saint-Antoine;
- la volonté de valoriser et de promouvoir le métier de bouquiniste,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de mettre à disposition un espace aménagé et dédié à l'installation de bouquinistes sur la place Saint-Antoine, pour un événement-test, et de tirer un bilan à l'issue de ce test.

### *RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif tient, en préambule, à rappeler son engagement à promouvoir toute initiative visant à renforcer la qualité de vie des concitoyennes, des concitoyens et des touristes visitant notre ville.

Un marché des bouquinistes est, à l'heure actuelle, proposé sur la place de la Fusterie, les mardis et les vendredis, de 8 h à 19 h.

Les mêmes marchand-e-s sont aussi présent-e-s sur le marché aux puces de la plaine de Plainpalais, le mercredi, le samedi et, pour certain-e-s également, le dimanche.

A la lumière de ces éléments, il convient de relever le fait que les bouquinistes peuvent, aujourd'hui et en l'état, déjà participer à cinq marchés par semaine.

Cela étant, le Service de l'espace public (SEP), qui gère les marchés sur le territoire municipal, constate qu'au cours de ces dernières années, l'intérêt pour les livres anciens, à l'instar de celui pour les meubles anciens, a diminué, ce qui a entraîné une diminution des personnes intéressées à participer aux marchés de livres.

Dans cette perspective, seul-e-s quelques nouveaux marchands et nouvelles marchandes s'inscrivent chaque année sur le marché du livre de la Fusterie, remplaçant celles et ceux qui arrêtent leur activité.

Il y a également lieu de préciser, de manière générale, que l'équilibre des marchés est fragile. Dans ce cadre, la création d'une nouvelle offre sur un autre emplacement pourrait ainsi mettre en péril la tenue du marché du livre de la Fusterie.

A ce propos, les chiffres de fréquentation de ce marché sont fluctuants en raison des conditions météorologiques. Selon les retours des bouquinistes auprès du SEP, si la place de la Fusterie reste un lieu de passage fréquenté, le nombre de client-e-s de son marché a diminué et le chiffre d'affaires des bouquinistes est en constante baisse, le phénomène s'étant accentué ces dernières années.

Par ailleurs, le SEP n'a pas reçu de requêtes des marchand-e-s du livre pour la création d'un nouveau marché.

S'agissant enfin du lieu évoqué dans la présente motion, nous pouvons indiquer que, lors du démarrage des travaux de réfection du temple de la Fusterie, le SEP a proposé aux bouquinistes de se déplacer, afin d'éviter les nuisances causées par le chantier. Dans ce contexte, la promenade de Saint-Antoine faisait justement partie des lieux choisis pour un tel déplacement du marché.

Le lieu, bien que jugé très agréable, n'a pas été retenu, en raison de la faible fréquentation, du manque de commodités aux alentours et de l'impossibilité de laisser les véhicules à proximité.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:  
*Marie Barbey-Chappuis*